

**GIGONDAS**

*Site renommé  
Cru réputé*

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Département de Vaucluse**

**Commune de Gigondas**

**13 Place Gabrielle Andéol – 84190 GIGONDAS**

**Tél : 04.90.65.86.90. / Fax : 04.90.65.84.63.**

**Email : [pascale.chabran@gigondas-mairie.fr](mailto:pascale.chabran@gigondas-mairie.fr)**

## Service Public de Distribution d'Eau Potable

(Conformément à la Délibération N° D17/36, du Conseil Municipal en date du 20 Juin 2017)

### TARIFICATION A COMPTEUR ANNEE 2017 – (Hors assainissement collectif)

Type abonnement	Prix 2015	Prix 2016	Prix du M3 2015	Prix du M3 2016
<b>DOMESTIQUE</b>				
* Branchement provisoire ou chantier	190.00	200.00		
* Branchement (Forfait – 2)	930.00 €	940.00		
- Par M linéaire en plus	39.00 €	40.00		
- Par heure supplémentaire	90.00 €	92.00		
* Déplacement compteur demandé par abonné (Forfait)	255.00 €	300.00		
* Caution ouverture compteur	0.00 €	0.00		
* Location compteur	8.20 €	8.40		
* Droit fixe d'abonnement	58.00 €	60.00		
* Consommation			1.95 €	1.98 €
<b>INDUSTRIEL ou AGRICOLE</b>				
* Branchement provisoire	240.00	250.00		
* Branchement (Forfait - 2)	1 270.00 €	1 290.00 €		
- Par M linéaire en plus	29.00 €	30.00 €		
- Par heure supplémentaire	89.00 €	90.00 €		
* Déplacement compteur demandé par abonné (Forfait)	290.00 €	295.00 €		
* Location compteur	12.90 €	13.10 €		
	<b>Prix 2015</b>	<b>Prix 2016</b>	<b>Prix du M3 2015</b>	<b>Prix du M3 2016</b>
* Abonnements de :				
- 0 à 6 000 M3/An	360.00 €	370.00 €	1.04 €	1.06 €
- 6 001 à 24 000 M3/An	640.00 €	650.00 €	1.00 €	1.01 €
- 24 001 à 48 000 M3 / An	900.00 €	910.00 €	0.99 €	1.00 €
- Plus de 48 000 M3/An	1 150.00 €	1 160.00 €	0.90 €	0.91 €

❶ – Se rajoute à ces sommes, les redevances 2015 pour l'Agence de l'Eau (Pollution). Celles-ci sont fixées par les services de l'Etat, les redevances facturées seront celles en vigueur au moment de la facturation pour l'année de référence.

❷ - Le coût du forfait de branchement au réseau public de distribution d'eau potable, correspond à ½ journée de travail, et à une longueur de 25 mètres linéaires. Dans la mesure où sa réalisation effective (même au cours du chantier) nécessite de dépasser cette norme, le temps supplémentaire passé et/ou le dépassement de longueur, ainsi que l'apport de matériels ou matériaux supplémentaires par rapport au standard défini ci-dessus, seront facturés en sus du prix forfaitaire.

=====

Je vous en remercie par avance, et dans l'attente de ces modifications recevez mon bon souvenir.

Bien cordialement.

**Signé,**  
**Pascale CHABRAN**